



Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes Année 2019

API Provence publie son index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes qui, compte tenu de son effectif, se calcule sur 100 points à partir de 4 indicateurs :

	Score	Score maximum
Indicateur 1 : Ecart de rémunération	36	40
Indicateur 2 : Ecart de répartition des augmentations individuelles	35	35
Indicateur 3 : Pourcentage de salariés augmentés à leur retour de congé maternité/adoption	0	15
Indicateur 4 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	81	
Nombre maximum de points pouvant être obtenus	100	
Index (sur 100)	81	